Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 716

Artikel: Soupe minute

Autor: Stauffer, Gil

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016791

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BOYCOTT

Nestlé 1975-1984

Fin du boycott de Nestlé aux Etats-Unis: après six ans de lutte et de négociations, les opposants à la multinationale suisse (comité international pour le boycott de Nestlé, INBC) baissent les armes, ayant obtenu, à leur sens, gain de cause sur les quatre derniers points qui faisaient obstacle à un règlement honorable de la question, la distribution gratuite de lait en poudre aux hôpitaux, les cadeaux aux professionnels de la santé, la littérature distribuée aux mères et la rédaction de l'étiquette avertissant des dangers potentiels d'une mauvaise utilisation des produits en cause. Conflit exemplaire et encourageant, règlement impressionnant par la négociation, après des années de face à face irréductible.

Pour apprécier l'issue et l'affrontement, les points de repère abondent. Voici par exemple les mots que prononçait Arthur Fürer, administrateur délégué de Nestlé en novembre 1975 lors d'une conférence de presse organisée pour «répondre» aux accusations portées par les groupes de travail tiers monde dans notre pays. Sans commentaire:

(...) Le deuxième devoir du fabricant se rapporte à la publicité qu'il fait. A mon avis, il va de soi que la publicité ne doit contenir aucune indication qui soit fausse, qui induise en erreur. A cela s'ajoute, dans les pays en voie de développement, le fait au'une partie des mères est analphabète, n'observe pas les règles d'hygiène fondamentales et n'a pas les moyens de se procurer nos produits. Avant tout, disons-le franchement, nous ne sommes pas responsables de cet état de choses. Nous pouvons avec nos produits aider à maintenir les enfants en vie, mais nous ne pouvons pas, en plus, apprendre à lire et à écrire à de larges couches de la population, pas plus que nous ne pouvons changer de fond en comble les conditions de vie de millions de personnes. La seule chose que le fabricant peut faire, c'est de s'efforcer de renseigner et de conseiller les mères. Nous le faisons depuis des décennies, et nous améliorons notre travail pas à pas sur la base de notre expérience. Les pratiques de vente utilisées par nos sociétés alliées pour les produits infantiles peuvent être résumées de la façon suivante:

— Nos subsidiaires fournissent les plus grands efforts pour renseigner les futures mères, par des brochures à l'intention des mamans, par des tableaux, des prospectus et des films sur les soins à donner aux nourrissons. Nous avons aussi consulté d'anciennes brochures et constaté que depuis des dizaines d'années nous relevons le fait que l'alimentation au sein est la meilleure. Nous n'avons cessé de souligner que les produits infantiles constituent, avant tout, un complément au lait maternel, lequel, à mesure que la mère allaite son enfant, n'est souvent plus suffisant en quantité pour répondre aux besoins croissants du nourrisson.

— Ces brochures sont depuis fort longtemps si bien illustrées qu'elles peuvent aussi être comprises par des analphabètes.

- Les emballages contiennent, exposées d'une manière simple, toutes les indications relatives à une préparation conforme aux prescriptions d'hygiène.
- L'activité dans le domaine des conseils passe avant tout par les cliniques, les médecins et les consultations pour nourrissons.
- Pour conseiller les jeunes mères, nous engageons, dans divers pays, des sages-femmes diplômées ou des nurses qui travaillent en relation étroite avec les responsables des consultations pour nourrissons.
- Les réclames dans les journaux sont rares.
- Des slogans à la radio concernant les produits laitiers diététiques ont été utilisés dans divers pays.
- La télévision n'a été mise à contribution que dans peu de pays.

A la fin de mon exposé, nous illustrerons ces méthodes de vente à l'aide de diapositives. Vous pourrez constater vous-mêmes quels efforts nous avons fournis depuis longtemps pour tenir très largement compte de la situation difficile dans les pays en voie de développement.

LE POINT DE VUE DE GIL STAUFFER

Soupe minute

Lu: «Le comité de la société interconfessionnelle des aumôniers de l'armée suisse rejette à l'unanimité la solution du problème du refus de servir pour motifs de conscience, telle que préconisée par l'initiative pour un service civil (...).»

Pensé: serais-je un militaire que je mépriserais encore plus ces lèche-bottes, ces paillassons de Césars, ces bénisseurs de canons mâchouilleurs d'Evangile.

Pharisiens et marchands d'armes du Temple, que votre hypocrisie vous étrangle.

Observé et écouté: toute une ribambelle de bonnes gens — de l'élève du secondaire à la grand-mère —

apportant au kiosque du coin leur bulletin de sport-toto, de loterie, de trio et je ne sais encore quoi. Vu une apprentie vendeuse claquer vingt francs pour le sport-toto.

Pensé: je suis de plus en plus contre le suffrage universel.

Causé: de la participation socialiste. Affirmé: que je m'en contrefous.

Mesuré: la place époustouflante que prennent les sports, dans les pages des journaux. Certes, il s'agit d'une industrie, d'un commerce. Mais enfin, si j'étais industriel — de la machine-outil, par exemple — je râlerais, et sec, et je ferais intervenir mon syndicat patronal. Un(e) quelconque bobet(te), gagnant deux centièmes de seconde dans la descente d'une pente, se voit porté quasi automatiquement aux nues par les gazettes et la radio-

télé. Un technicien, un bureau d'étude ou qui que ce soit met-il au point un ingénieux procédé (ou une machine, ou quelque chose du genre), c'est à peine s'il a droit à quelques lignes dans une revue spécialisée.

Moralité: le dernier des chevaux de courses du pays a droit à plus d'égards qu'un inventif mécanicien, qu'un subtil horloger, qu'un courageux (ça existe) industriel.

N'importe quel couillon footballeur (faisant virevolter une marque de meubles ou de godasses) est plus connu que les meilleurs de nos techniciens et de nos poètes.

Boris Acquadro, vous vivez d'insignifiance...

Trouvé: une fort bonne paire de ski, avec fixations non moins bonnes, dans ma décharge publique préférée. Trouvé également près de deux mètres de grosse sangle en cuir épais, quasi neuf.

Marmonné: la prochaine fois, pas oublier de prendre la grosse cisaille. Et encore: une décharge, ça vaut trois instituts de sociologie. Et cent de théologie.

De plus en plus lourdement, Lausanne-Genève est à la Romandie ce que le Triangle d'Or est à la Suisse économico-industrielle.

Tranquille insolence, écraseuse bonhomie, bonne conscience de rouleau compresseur qui se croit plume.

Un signe de plus: les mots prétendus «romands» retenus dans «Le langage des Romands». Aplatissante présence de Vaud et de Genève qui se prennent pour l'entier de la Romandie, qui l'inventent à leur image!

De fait, par douzaines, les mots prétendus romands ne le sont pas pour un rond. Pourquoi, dès lors, n'avoir pas signalé le caractère essentiellement régional de nombre d'entre eux? Je n'ai jamais entendu les mômes jurassiens, neuchâtelois ou fribourgeois dire qu'ils frouillent! Les tablards sont sûrement romands, mais pas les tèches, les piornes, les murgères...

Il y a des dailles et des dérupes dans le canton de

Vaud, pas dans le Jura. L'auteur, par conséquent, pousse le bouchon lorsqu'il prétend que les mots qu'il propose sont les plus communément en usage dans l'ensemble des cantons romands.

Petit impérialisme vaudois. Agaçant. Mais bien le bonjour chez vous.

G. S.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

D'ici ou d'ailleurs

A la fin de l'an passé, remise à André Guex du Prix du Livre vaudois.

Lequel André Guex raconte cette histoire très à la manière de Gilles: Une famille de pêcheurs de Clarens ou de La Tour-de-Peilz — ça devait se passer, si j'ai bien compris, vers le début du siècle — le fils «sortait» avec la fille du Kronprinz (petite-fille, donc, de Guillaume II Hohenzollern), qui logeait sans doute dans quelque palace de la Riviera... Le père entreprend son fils: «Mon petit, tu peux coucher avec qui tu veux... Mais rappelle-toi bien une chose: je ne veux pas d'une Hohenzollern dans la famille!»

A propos de Vaudois, j'ai eu le chagrin de voir disparaître l'année passée (et je l'ai appris tout par hasard voici quelques jours) mon vieux partenaire de mainte partie d'échecs, et mon coéquipier de plus d'un match intervilles — par ailleurs mon quasi-combourgeois, puisque je suis bourgeois de Lutry et que lui était bourgeois de Cully: Bozidar Isakovic! Vous me direz que le nom n'est pas très vaudois; l'homme l'était de cœur. Ancien officier de l'armée de Mihailovic, il était arrivé en Suisse Dieu sait comment, à la fin de la dernière guerre, s'y était marié, s'était naturalisé — ce qui veut dire qu'il connaissait beaucoup mieux que tous mes gymnasiens réunis et probablement que la plupart des lecteurs de DP, l'histoire suisse et la géographie suisse et les institutions suisses, etc. Je ne dis rien de son amabilité et de sa profonde bonté. Antititiste, certes, mais ouvert: ayant pu retourner en Yougoslavie grâce à son passeport suisse, il me confiait à son retour que ses convictions, certes, n'avaient pas changé, mais qu'il devait reconnaître qu'en vingt ans, son ex-patrie avait progressé à pas de géant et cela dans de nombreux domaines.

... Un fils, si je ne me trompe, instituteur... Il m'arrive de penser que nous sous-estimons la prodigieuse puissance d'assimilation de ce pays, quand nous redoutons de voir des «étrangers» installés chez nous se naturaliser en trop grand nombre.

A ce sujet, et si vous me permettez un conseil: Lisez La Pérégrine, de Mireille Kuttel, «Sur trois générations, la chronique exemplaire de cette famille d'Italiens établis en Suisse se recompose (...) par les voix alternées de deux femmes: l'aïeule Bella, et sa petite-fille, la jeune Flore. Et par-delà cette tribu aux personnages restitués avec la même âpre justesse, c'est le drame de tout exil et de toute assimilation que Mireille Kuttel évoque dans La Pérégrine.» (Prière d'insérer.) L'auteur sait de quoi elle parle, puisqu'elle n'a pas besoin de remonter bien haut dans ses ascendants pour trouver ou retrouver ses attaches italiennes (qu'elle conserve encore aujourd'hui) - comme il me suffit d'évoquer ma grand-mère allemande... «Témoignage humain de premier intérêt, dit encore la prière d'insérer, sur une fraction de la communauté helvétique dont la littérature feint d'ignorer l'existence...» Hélas! si seule la littérature était en cause; si seule elle ignorait ou feignait d'ignorer. Mais il en va ici comme pour la question du Service civil: on se persuade qu'on résoudra le problème en le niant!

... Tout de même, j'ai trouvé au livre de Mireille Kuttel trois bien grands défauts: tout d'abord, le fait que je n'en suis pas l'auteur, et ça, je regrette; et puis le sentiment que si j'en avais été l'auteur, il n'aurait pas été si bon, aussi juste d'observation, de ton et de trait; enfin, qu'il ne compte que 150 pages: j'en aurais volontiers lu 300.